

**Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté N° 92 - 12 octobre 2007** - Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

*Coordination Française Marche mondiale des femmes 25/27 rue des Envierges, 75020 Paris, tel 01 44 62 12 04 ; 06 80 63 95 25, Site : <http://www.marchemondiale.org>.*

-----  
--

## **MOBILISATIONS**

- 1 - Ras L'Front en appel à Nîmes le 12 octobre !
- 2 - 20 octobre : Journée Nationale de Mobilisation et de solidarité avec les étrangers
- 3 - Nouvel appel à soutien à Christelle Quesne

## **TEXTES**

- 4 - Tunisie, déclaration de solidarité à Saloua Charfi

## **COLLOQUES, REUNIONS, MEETINGS...**

- 5 - Conférence-débat : La loi salique ou l'exception française : un grand débat politique de la Renaissance
- 6 - Le rôle des collectivités territoriales dans l'action contre les violences faites aux femmes

## **FILMS, LIVRES, SORTIES...**

- 7 - Sortie du livre "Décider de vivre"
- 8 - Cahiers du Genre 43 / 2007 : Genre, féminisme et valeur de l'art
- 9 - Prix Artémisia de la BD : Communiqué de presse

-----

**Rassemblement contre les tests ADN  
samedi 13 octobre, 14h, Parvis des droits de l'homme - Paris**

**Manifestation contre les franchises médicales,  
samedi 13 octobre, 14h Montparnasse - Paris**

## **MOBILISATIONS**

- 1 - Ras L'Front en appel à Nîmes le 12 octobre !

Deux militants Ras l'front ont été lourdement condamnés (8000 euros au total) par le tribunal correctionnel d'Avignon au printemps 2007 pour "diffamation" à l'encontre de la Fondation Jérôme Lejeune. Nous faisons appel : le procès aura lieu à la cour d'appel de Nîmes, vendredi 12 octobre à 8h30.

Ras l'Front ne pouvant faire face seul aux conséquences financières de ce procès, une souscription nationale a été lancée. Chèques à adresser à : Ras l'front, BP 87, 75561 PARIS Cedex 12, mention « solidarité Avignon »

- 2 - 20 octobre : Journée Nationale de Mobilisation et de solidarité avec les étrangers

Le samedi 20 octobre 2007, à l'initiative de UCIJ (Uni-es contre l'immigration jetable), RESF (Réseau Education Sans Frontière), CSP (Collectif de Sans Papiers d'Ile de France

A quelques jours du vote des prochaines lois sur l'immigration, le RAJFIRE veut former un cortège féministe pour rappeler les situations de double violence vécues par de nombreuses migrantes.

Des femmes mises à la porte par leur conjoint suite à des violences conjugales sont ensuite expulsées du territoire français. Nous dénonçons la complicité de la loi française dans ces doubles violences.

Rendez-vous féministe 14h15 café la Vieilleuse, métro Belleville.

- 3 - Nouvel appel à soutien à Christelle Quesne

En 1994, Christelle Quesne, 20 ans dépose une plainte contre son père pour des viols répétés depuis l'âge de 4 ans.

La justice française s'est prononcée : Michel Quesne a été condamné à 16 ans de réclusion criminelle par la Cour d'assises de la Sarthe en 1999. Cette condamnation a été confirmée par la Cour de Cassation en 2000. Tous les recours français sont épuisés.

Ne supportant plus de porter les nom-prénom qui la lient à son père et à ce qu'elle a subi, tous ceux et celles qui la connaissent et la soutiennent la prénommaient Kryss. Elle a choisi de s'appeler ALICE COLLET.

Mais, en même temps que ce changement officiel d'identité, en 2004, la Cour Européenne des Droits de l'Homme estime que la France n'a pas suffisamment respecté les droits de la défense pendant la cassation. Elle condamne la France à verser des dommages-intérêts à Michel Quesne. Celui-ci se pourvoit de nouveau en cassation. Pour une raison de forme (raison elle-même contestée au sein de la magistrature), la Cour de Cassation annule la condamnation pénale de M.Quesne en juillet 2005. Il est remis en liberté en attendant un nouveau procès qui rejugera les mêmes faits qu'en 1999.

Quand la victime pourra-t-elle trouver la sérénité ? Alice avait obtenu justice mais tout a été annulé et remis en cause, tout est à recommencer : plonger dans la mémoire douloureuse des faits, convaincre qu'elle a été victime de son père, dépenser temps et énergie, vivre une succession de procès sur de nombreuses années.

C'est en octobre 2006 que ce "nouveau" procès s'est déroulé à Angers. Il a été largement médiatisé par l'accusé ainsi que le verdict à l'issue de l'audience : M.Quesne a été reconnu coupable une 2ème fois et condamné à 17 ans de réclusion criminelle. Il a pu faire appel de cette condamnation, contrairement à 1999, ce qui implique un 3ème procès pour Alice. Et, malgré ces deux lourdes condamnations, M.Quesne a bénéficié d'une remise en liberté dès novembre 2006.

C'est dans ce contexte qu'Alice va devoir affronter ce 3ème procès en appel à Paris d'ici la fin 2007. Elle a besoin de notre soutien sous toutes ses formes :

- Nous déclarer solidaire en complétant et expédiant le coupon ci-dessous.
- Alimenter un fonds qui permettra de financer les frais d'avocat. Vous pouvez adresser vos dons à MFPP - Soutien à KryssAlice- (Un justificatif fiscal vous permettra de déduire 60 % de vos impôts).

Alice continue à se battre et a besoin de savoir qu'à ses côtés, nous demandons que :

- le prochain procès soit équitable pour la victime : elle n'a aucune responsabilité dans la situation juridique actuelle,
- le prochain jugement ne désavoue pas l'autorité de l'affaire jugée : sinon, comment faire confiance à notre justice française si elle revient sur ses décisions après avoir rendue elle-même une condamnation définitive ? Cette situation est une première en France. Le résultat fera jurisprudence, il influencera d'autres affaires similaires déjà jugées par la France.

*Collectif de Soutien à Kryss-Alice), CSKA : MFPP -28 Place de l'Eperon -72000 Le Mans*

*tél 02 43 24 91 84, fax 02 43 24 92 14 mél [alice@mfpp72.org](mailto:alice@mfpp72.org) site [www.soutienakryss.org](http://www.soutienakryss.org)*

*nom-prénom ou association adresse complète téléphone /fax /e-mail*

## **TEXTES**

### **4 - Tunisie, déclaration de solidarité a Saloua Charfi - Association Tunisienne des femmes démocrates**

Non à l'oppression de la liberté de pensée, Oui à la liberté d'opinion

L'ATFD suit avec une grande inquiétude la campagne de dénigrement et de diffamation dont est sujette la chercheuse universitaire Madame Saloua Charfi suite à sa publication d'une étude portant sur la place réservée aux femmes dans les Fatwas diffusées sur le Net.

Cette campagne, menée par des personnes connus pour leur appartenance au courant fondamentaliste et conservateur, a mis en évidence l'essence de leur projet de société salafiste. Elle s'est caractérisée par sa violence et sa brutalité et vise à semer le doute sur la personne de Saloua Charfi, à l'accuser de trahison et d'hérésie, portant ainsi atteinte à sa dignité et à son droit fondamental à la liberté d'expression, de penser et de croyance.

Cette campagne s'ajoute à tant d'autres menées par les partisans de ce courant qui ne cessent de se manifester pour contrecarrer l'expression des femmes et de leur aspiration à une société sans discrimination, sans violence et sans exclusion, comme ils l'ont fait contre Nawal El Saadawi, Hakima Chaoui,

Raja Ben Slama, l'ATFD et autres, et chaque fois que les femmes exercent leurs droits et agissent en citoyennes.

L'ATFD, face à cette nouvelle campagne :

- 1 - exprime sa solidarité totale et de principe avec l'amie Saloua Charfi pour son droit d'expression, d'écriture et de création sans aucune restriction ;
- 2 - dénonce toutes les campagnes qui ont pour objectif de faire taire les voix libres et de museler la liberté d'expression de la part de ceux qui se sont imposés comme tuteurs de la religion et de la vie ;
- 3 - refuse toutes les formes de violences et de terrorisme à l'encontre des femmes, autant de moyens qui ont pour objectif de museler leur voix et de perpétuer leur condition d'infériorité dans une société patriarcale fondée sur les discriminations, la domination et la marginalisation ;
- 4 - attire l'attention sur la gravité de la multiplication de campagnes de ce type qui s'efforcent d'étouffer les espaces d'expression et de dialogue existants. D'autant plus que l'Internet est devenu aujourd'hui un espace important pour le dialogue qui devrait obéir aux normes de l'éthique de discussion et du respect de l'autre, accepter la différence et le droit d'expression sans tutelle, sans pression, sans violences et sans intimidation d'où qu'elles viennent ;
- 5 - affirme son attachement aux droits des femmes aussi à s'exprimer dans ces espaces et partout ailleurs, pour dire leurs opinions, et faire leur propre lecture de la place et du statut qui leur sont réservés dans l'histoire des civilisations et des religions.
- 6 - l'ATFD interpelle toutes les forces démocratiques et féministes à se solidariser avec toutes celles et tous ceux qui ont pris la plume pour contribuer à la construction de l'avenir de notre pays, pour que s'y épanouissent les libertés de pensée, d'expression et de création.

## **COLLOQUES, REUNIONS, MEETINGS...**

### **5 - Conférence-débat : La loi salique ou l'exception française : un grand débat politique de la Renaissance**

La Société Française d'Etudes du Seizième Siècle a le plaisir de vous convier à la conférence-débat que donnera Mme Eliane Viennot, présidente de la Société Internationale pour l'Etude des Femmes de l'Ancien Régime (S. I. E. F. A. R.) à propos de son livre : *La France, les femmes et le pouvoir : L'invention de la loi salique, Ve-XVIe siècle* (Paris, Perrin, 2006) (<http://www.lafrancelesfemmesetlepouvoir.org/>)

Partie d'une situation plutôt favorable à la présence des femmes au plus haut niveau du pouvoir, comme en témoigne la vingtaine de reines qui l'ont gouvernée entre le Ve et le XVIIe siècle, la France a élaboré une règle unique en son genre, que la première Constitution de 1789 a traduite en ces termes : "La Royauté est indivisible, et déléguée héréditairement à la race régnante de mâle en mâle, par ordre de primogéniture, à l'exclusion perpétuelle des femmes et de leur descendance". Cette règle, tardivement forgée sous l'appellation de "loi salique" pour justifier a posteriori l'élimination des Capétiens directs du trône au début du XIVe siècle, a été l'objet de controverses passionnées tout au long de la Renaissance, pour des raisons aussi bien "scientifiques" que politiques, avant de devenir un tabou - fonctionnel - de la modernité.

M. Robert Descimon, directeur d'études à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, spécialiste de la pensée politique en France à la fin du XVIe siècle, ouvrira la séance et animera le débat qui suivra. *Le jeudi 18 octobre 2007, de 18h à 20h à la Bibliothèque nationale de France - site François-Mitterrand, Quai François-Mauriac. 75013 Paris, Hall Est. Auditorium 70 (entrée en face de la librairie)*

### **6 - Le rôle des collectivités territoriales dans l'action contre les violences faites aux femmes**

L'association " Elu/es Contre les Violences faites aux Femmes" participera le 5 décembre 2007 à cette journée organisée à Saint Denis par l'organisme de formation " Formation et Citoyenneté". Session de formation ouverte aux élu/es de tout parti et de tout mandat électoral dans la limite des places disponibles

**PROGRAMME :**

**Matin : Les violences faites aux femmes : état des lieux, par Ernestine Ronai,, responsable de l'Observatoire des violences faites aux femmes de la Seine-Saint-Denis :**

- Quelles violences ?

- Les structures d'écoute et d'accueil.

- Le rôle des partenaires sociaux : Etat, collectivités, associations, syndicats.

Mutilations sexuelles - Mariages forcés, par le GAMS (groupe pour l'abolition des mutilations sexuelles) :

- Définitions.

- Aspects juridiques et sociaux.

- Comment réagir et dans le cadre de quel partenariat ?

Après-midi

Culture et représentations, la construction des comportements sexistes, par Hélène Marquié, membre de l'Institut Emilie du Châtelet

- Comment les cultures ambiantes construisent-elles des schémas amoureux sexistes ?

- Quelles en sont les répercussions sur les constructions identitaires, les comportements et les attentes de chaque sexe ?

- Comment les médias et les voix " autorisées" légitiment-ils les comportements sexistes et violents ?

- Quels moyens concrets peut-on envisager pour contrebalancer cette véritable éducation au sexisme ?

Les aspects juridiques, par Isabelle Thieuleux, juriste :

- Le droit français. Pistes de réflexion.

- Présentation de la proposition de loi-cadre contre les violences faites aux femmes du Collectif National pour les Droits des Femmes

Pour vous rendre à cette formation, renvoyez le bulletin d'inscription (<http://www.formationcitoyennete.org>)

a : Formation et Citoyennete, 21 ter, rue Voltaire, 75011 Paris, 01 43 79 09 23

## **FILMS, LIVRES, SORTIES...**

### **7 - Sortie du livre "Décider de vivre"**

Ce livre retrace la genèse et les débuts du Centre Elizabeth Boissonnade, centre d'hébergement de femmes et enfants victimes de violence familiale, créé en janvier 1979 par la coopération du Collectif " SOS - Femmes" avec la Mairie de Montpellier.

Nous avons la volonté que l'histoire soit écrite comme elle s'est passée, et que soit rendu compte du travail quotidien contre cette violence là , par les différents acteurs, dans notre ville et ailleurs.

#### **RESUME**

Ce texte est écrit en grande partie grâce à nos archives personnelles, écrites et vidéo. Il donne la parole à des femmes victimes de violence, puis aux équipes intervenantes. Un chapitre est consacré à la spécificité de ce Centre, et des statistiques ébauchent une étude sociale de la population hébergée. Les thèmes de réflexion, problèmes humains récurrents, sont exposés et discutés, ainsi que les progrès réalisés ces trente dernières années. Le rôle de la solidarité des différents acteurs dans la ville, entre les villes, et les liens européens sont évoqués aussi.

Un retour au XVII° siècle, vers un épisode peu connu de l'Histoire de Montpellier, rapporté par le Consul F. Richer de Belleval, explique l'origine du nom "Elizabeth Boissonnade".

(Cf. / " La Puce à l'Oreille" - N°95 - Oct.2006 - p.17)

Ce manuscrit est accepté par la maison d'édition " CHAMP SOCIAL ", qui vise une sortie du livre autour du 8 Mars 2008. Toutefois, compte tenu de la nature de cet ouvrage, l'éditeur souhaite un soutien des Collectivités et des réseaux associatifs, sous forme de proposition d'achat du livre. (D'après ses informations, l'ordre de grandeur du prix d'un exemplaire serait d'environ dix à douze euros).

Aussi, nous vous demandons de nous répondre (par mail aux adresses ci-dessous), A titre seulement indicatif et sans engagement, si votre association ou vous-même est intéressée par cet ouvrage, et quel nombre approximatif d'exemplaires elle serait en mesure d'acheter. Pouvez vous aussi transmettre à vos réseaux et amis-es. Merci de votre soutien.

Marie BARTHES, ex-membre du Coll.SOS-Femmes [barthes.marie@orange.fr](mailto:barthes.marie@orange.fr)

Nicole NOURIGAT, ex-membre du Coll.SOS-Femmes, [nnourigat@modulonet.fr](mailto:nnourigat@modulonet.fr)

### **8 - Cahiers du Genre 43 / 2007 : Genre, féminisme et valeur de l'art**

Comment le féminisme et le concept de genre renouvellent-ils notre appréhension des arts plastiques ? C'est à cette question que nous répondons ici en mobilisant des réflexions issues de différentes disciplines autour de la (dé)construction de la valeur de l'art.

Coordonné par Séverine Sofio, Perin Emel Yavuz et Pascale Molinier

Lire l'introduction et les résumés des articles sur : [http://cahiers\\_du\\_genre.iresco.fr](http://cahiers_du_genre.iresco.fr)

#### **9 - Prix Artémisia de la BD : Communiqué de presse**

Pourquoi un prix Artémisia de la BD ? Parce que la création BD au féminin nous semble peu connue et reconnue, peu valorisée et éclairée, quelques arbres surexposés cachant la forêt des talents laissés dans l'ombre ou à l'abandon.

Parce qu'un regard féminin sur la production BD nous paraît essentiel.

Parce que se donner le pouvoir de reconnaître et non pas seulement de produire est un enjeu et un symbole des plus importants pour les femmes qui participent à cette aventure.

Parce que la BD destinée à tous et largement diffusée, reste un média dominé par l'imaginaire masculin, qui véhicule des stéréotypes écrasants.

Parce que les jurys, notamment pour les présélections (cf. Angoulême), sont généralement composés des seuls représentants du sexe dit fort.

Parce qu'il n'y a pas de raison pour que seule la littérature avec son prix Fémina, et le cinéma avec son festival de Créteil, aient droit à des espaces de légitimation et de reconnaissance au féminin.

C'est pour toutes ces raisons (et quelques déraisons) que nous souhaitons créer un prix qui distinguera un album scénarisé et/ou dessiné par une ou plusieurs femmes. Il sera décerné chaque année le 9 janvier.

#### **Pourquoi le prix Artémisia ?**

Le personnage et le destin de la grande artiste italienne du XVII<sup>e</sup> siècle, Artémisia Gentileschi, symbolisent à eux seuls ceux de la femme artiste (plasticienne) dans nos sociétés patriarcales, par-delà les temps et les régimes. Il nous a semblé utile et juste de rattacher ce prix qui honore l'image narrative féminine, à l'histoire plus large, plus riche et plus explorée de la création graphique au féminin. Ceci afin de ne pas risquer de nous retrouver enfermées nous-mêmes dans nos propres phylactères.

*Vous êtes chaleureusement convié(e) à la conférence de presse qui aura lieu le 8 novembre 2007 à 17 heures à la Librairie Goscinny, 5bis, rue René Goscinny 75013 Paris*

Les membres du prix Artémisia BD : Marguerite Abouet, Anne Bleuzen, Marie-Jo Bonnet, Sylvie Fontaine, Marie Moinard, Chantal Montellier, Annie Pilloy, Jeanne Puchol, Valérie de Saint-Do.

*Contact par mail : [assoartemisiam@gmail.com](mailto:assoartemisiam@gmail.com) ou par courrier à Association Artémisia - 8 place Rhin et Danube - 75019 Paris.*